

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Groupe de travail des Parties

Vingt-quatrième réunion

Genève, du 1^{er} au 3 juillet 2020 (virtuellement /en ligne) et les 29 et 30 octobre 2020 (sur place au Palais des Nations à Genève)

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Organisation des travaux de la vingt-quatrième réunion

Se tiendra lors d'une réunion virtuelle du 1^{er} au 3 juillet et lors d'une réunion en personne les 29 et 30 octobre 2020 sur place au Palais des Nations à Genève*

Introduction

En raison des restrictions associées à la pandémie de COVID-19, il ne sera pas possible de tenir une réunion en personne du 1^{er} au 3 juillet 2020, comme prévu initialement. Le Bureau a tenu des consultations et est convenu que, afin d'assurer la préparation de la septième session de la Réunion des Parties et en tenant compte de la disponibilité de salles de réunion avec interprétation au Palais des Nations en 2020, la réunion du Groupe de travail des Parties se dérouleront en deux périodes: (a) les questions de nature informative seront examinées dans un format virtuel du 1^{er} au 3 juillet sans prise de décision et (b) les questions nécessitant une prise de décision seront examinées lors des sessions en personne les 29 et 30 octobre 2020¹.

Au cours des sessions virtuelles du 1^{er} au 3 juillet, le Groupe de travail des Parties devra examiner des points qui nécessiteraient la fourniture d'informations par les présidents des organes subsidiaires et de la session sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales, le secrétariat ou d'autres organisations. Aucune décision ne sera prise lors des sessions virtuelles sauf l'adoption de l'ordre du jour des sessions virtuelles et de l'organisation des travaux. Les séances ne déboucheront que sur des projets de résultats qui seront examinés lors d'une réunion en personne en octobre. Cependant, les Parties et les parties prenantes seront invitées à soumettre des commentaires écrits sur les documents soumis à la prise de décisions pour les sessions de juillet concernant l'avancement des préparatifs et des discussions lors de la réunion en personne en octobre. Les parties et les parties prenantes peuvent également soumettre des déclarations sur des points qui ne sont pas soumis à la prise de décision afin d'informer les participants de tout développement pertinent. Compte tenu des différents fuseaux horaires et des exigences d'interprétation, la distribution du calendrier des sessions virtuelles sera la suivante :

- 1 juillet: 10 heures - 13 heures (heure de Genève)
- 2 juillet: 10 heures - 13 heures (heure de Genève)
- 3 juillet: 10 heures - 13 heures (heure de Genève)

* Ce document n'a pas été revu officiellement. Informations sur les documents, inscription à la réunion et autres arrangements pratiques sera disponible sur la page Web de la réunion à l'adresse www.unece.org/index.php?id=53323.

¹ La Réunion de l'Équipe spéciale de participation du public au processus décisionnel prévu pour les 29 et 30 octobre 2020 sera déplacé à 2021.

Les sessions en personne les 29 et 30 octobre ne porteront que sur deux sessions thématiques (sur l'accès à la justice et les principes de la Convention dans les forums internationaux) et sur les questions soumises à décision, y compris les futurs travaux sur l'accès à l'information, participation du public au processus décisionnel, accès à la justice, promotion de la Convention et de ses principes, etc., sur la base des notes des présidents et des résultats des sessions tenues en juillet (*ces questions seront examinées lors du point sur le futur programme de travail*). Les sections ci-dessous reflètent la répartition des éléments entre les sessions virtuelles et en personne:

- Partie I: Organisation des travaux avec indication des articles à considérer du 1^{er} au 3 juillet durant des sessions virtuelles et les 29 et 30 octobre lors des séances en personne
- Partie II: Organisation des travaux avec indication seulement des articles à considérer du 1^{er} au 3 juillet durant des sessions virtuelles
- Partie III: Organisation des travaux avec indication seulement des articles à considérer les 29 et 30 octobre lors des séances en personne

Partie I: Organisation des travaux avec indication des articles à considérer du 1^{er} au 3 juillet durant des sessions virtuelles et les 29 et 30 octobre lors des séances en personne

- 1. Adoption de l'ordre du jour.**
 - *du 1^{er} au 3 juillet: pour l'organisation des travaux de la réunion et pour les sessions à considérer dans un format virtuel*
 - *les 29 et 30 octobre: pour les sessions à considérer en personne*
- 2. État des ratifications de la Convention.**
 - *du 1^{er} au 3 juillet: le rapport du secrétariat*
- 3. Questions de fond:**
 - (a) Accès à la justice;**
 - *du 1^{er} au 3 juillet: le rapport de la Présidente de l'Équipe spéciale*
 - *les 29 et 30 octobre: la séance thématique sur l'accès à la justice*
 - (b) Accès à l'information;**
 - *du 1^{er} au 3 juillet: le rapport de la Présidente de l'Équipe spéciale*
 - (c) Participation du public au processus décisionnel;**
 - *du 1^{er} au 3 juillet: le rapport de la Présidente de l'Équipe spéciale*
 - (d) Organismes génétiquement modifiés.**
 - *du 1^{er} au 3 juillet: rapport sur le travail réalisé et plans concernant le sujet*
- 4. Procédures et mécanismes:**
 - (a) Mécanisme d'examen du respect des dispositions;**
 - *du 1^{er} au 3 juillet: le rapport de la Présidente du Comité d'examen du respect des dispositions, la communication d'informations actualisées des questions pertinentes, comme demandé*
 - (b) Mécanisme d'établissement de rapports;**
 - *du 1^{er} au 3 juillet: le rapport du secrétariat*

- (c) **Renforcement des capacités et sensibilisation.**
- *du 1^{er} au 3 juillet: la communication d'informations actualisées des questions pertinentes, comme demandé*
5. **Promotion de la Convention et évolutions et corrélations pertinentes.**
- *du 1^{er} au 3 juillet: la communication d'informations actualisées des questions pertinentes, comme demandé*
6. **Mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021, y compris les questions financières.**
- *du 1^{er} au 3 juillet: examen des rapports sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021, y compris les questions financières*
7. **Préparatifs de la septième session de la Réunion des Parties:**
- (a) **Programme de travail futur;**
- *les 29 et 30 octobre: discussion et examen du programme de travail futur y compris les domaines de travail sur l'accès à l'information, participation du public au processus décisionnel, accès à la justice, le mécanisme d'examen du respect des dispositions, le mécanisme de réaction rapide, la promotion de la Convention et de ses principes, etc., basée sur les notes des présidents et résultats des sessions tenues en juillet*
- (b) **Plan stratégique futur;**
- *les 29 et 30 octobre: discussion et examen de la plan stratégique futur*
- (c) **Adhésion des États extérieurs à la région de la Commission économique pour l'Europe;**
- *du 1^{er} au 3 juillet: examen de la note sur le sujet, établi par le secrétariat, la communication d'informations actualisées des questions pertinentes, comme demandé*
- (d) **Arrangements financiers futurs;**
- *les 29 et 30 octobre: discussion et examen des arrangements financiers futurs au titre de la Convention*
- (e) **Ordre du jour de la septième session de la Réunion des Parties;**
- *du 1^{er} au 3 juillet: présentation de l'ordre du jour provisoire de la septième session de la Réunion des Parties par la Présidente*
 - *les 29 et 30 octobre: discussion et examen de l'ordre du jour provisoire de la septième session*
- (f) **Ordre du jour de la septième session de la Réunion des Parties.**
- *du 1^{er} au 3 juillet: mise à jour sur la question de l'hébergement*
8. **Promotion des principes de la Convention dans les instances internationales.**
- *du 1^{er} au 3 juillet: le rapport de la Présidente de la séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales*
 - *les 29 et 30 octobre: la séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales*
9. **Questions diverses.**

- *du 1^{er} au 3 juillet et les 29 et 30 octobre*

10. Adoption des conclusions de la réunion.

- *du 1^{er} au 3 juillet: présentation du projet des conclusions des sessions tenue virtuellement par la Présidente*
- *les 29 et 30 octobre: adoption des conclusions de la réunion*

Partie II: Organisation des travaux: des articles à considérer du 1^{er} au 3 juillet lors d'une réunion virtuelle

1. Adoption de l'ordre du jour

Date et heure : mercredi 1^{er} juillet, 10 heures-10 h 10.

Le Groupe de travail des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) sera invité à adopter l'organisation des travaux de la réunion et l'ordre du jour des sessions ci-dessous qui se tiendra virtuellement.

2. État des ratifications de la Convention

Date et heure : mercredi 1^{er} juillet, 10 h 10-10 h 20.

Le secrétariat donnera au Groupe de travail un aperçu de l'état des ratifications, des acceptations, des approbations et des adhésions concernant la Convention. Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou attendu à cet égard. Le Groupe de travail devrait prendre note de ces faits nouveaux.

3. Questions de fond

(a) Accès à la justice

Date et heure : mercredi 1^{er} juillet, 10 h 20-10 h 45.

La Présidente de l'Équipe spéciale rendra compte sur le travail accompli et présentera sa note. Les délégations seront invitées à partager toute information pertinente.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

Note by the Chair of the Task Force on Access to Information (AC/WGP 24/Inf.1)

(b) Accès à l'information

Date et heure : mercredi 1^{er} juillet, 10 h 45-11 h 45.

La Présidente de l'Équipe spéciale rendra compte sur le travail accompli et présentera sa note et le projet de recommandations actualisées sur les outils d'information électroniques. Les délégations seront invitées à partager toute information pertinente.

Documentation

Rapport de l'Équipe spéciale de l'accès à l'information sur sa sixième réunion (ECE/MP.PP/WG.1/2020/3)

Note by the Chair of the Task Force on Access to Information (AC/WGP 24/Inf.1)

Projet de recommandations actualisées sur les outils d'information électroniques (ECE/MP.PP/WG.1/2020/14)

Accompanying document for the draft updated recommendations on the electronic information tools (AC/WGP-24/Inf.12)

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

(c) Participation du public au processus décisionnel

Date et heure: mercredi 1^{er} juillet, 11 h 45-12 h 30.

La Présidente de l'Équipe spéciale rendra compte sur le travail accompli et présentera sa note. Les délégations seront invitées à partager toute information pertinente.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

Note by the Chair of the Task Force on Public Participation in Decision-making (AC/WGP-24/Inf.2)

(d) Organismes génétiquement modifiés

Date et heure: mercredi 1^{er} juillet, 12 h 30-13 heures.

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'état des ratifications, des acceptations, des approbations et des adhésions pour ce qui est de l'amendement à la Convention prévoyant la participation du public aux décisions concernant la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et la mise sur le marché de tels organismes. Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou prévu à cet égard. Le Groupe de travail sera informé des résultats de la troisième table ronde mondiale conjointe sur la sensibilisation du public, l'accès à l'information et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés (Genève, 16-18 décembre 2019).

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

Rapport sur la troisième table ronde mondiale conjointe sur la sensibilisation du public, l'accès à l'information et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés (ECE/MP.PP/WG.1/2020/6)

4. Procédures et mécanismes

(a) Mécanisme d'examen du respect des dispositions

Date et heure : jeudi 2 juillet, 10 heures -10 h 50.

Le Groupe de travail sera informé des résultats des réunions récemment tenues par le Comité d'examen du respect des dispositions, ainsi que d'autres questions pertinentes recensées depuis la vingt-troisième réunion du Groupe de travail des Parties (Genève, 26 -28 juin 2019). Les délégations seront invitées à partager toute information pertinente.

Documentation

Rapport du Comité d'examen du respect des dispositions sur sa soixante-quatrième réunion (ECE/MP.PP/C.1/2019/5)

Rapport du Comité d'examen du respect des dispositions sur sa soixante-cinquième réunion (ECE/MP.PP/C.1/2019/8)

Rapport du Comité d'examen du respect des dispositions sur sa soixante-sixième réunion (ECE/MP.PP/C.1/2020/2)

Note sur la composition du Comité d'examen du respect des dispositions (ECE/MP.PP/WG.1/2020/9)

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

(b) Mécanisme d'établissement de rapports

Date et heure : jeudi 2 juillet, 10 h 50-11 h 15.

Le Groupe de travail sera informé des l'état de la soumission des rapports nationaux sur la mise en œuvre depuis la sixième session de la Réunion des Parties et sur la préparation des rapports nationaux sur la mise en œuvre pour la septième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

(c) Renforcement des capacités et sensibilisation

Date et heure : jeudi 2 juillet, 11 h 15-11 h 45.

Le Groupe de travail sera informé des les activités de renforcement des capacités menées depuis la dernière réunion du Groupe de travail et discuter des activités futures dans le domaine.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

5. Promotion de la Convention et évolutions et corrélations pertinentes

Date et heure : jeudi 2 juillet, 11 h 45-12 h 10.

Le Groupe de travail sera informé concernant la promotion de la Convention dans d'autres régions et la coopération avec d'autres organisations sur des sujets pertinents.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

6. Mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021, y compris les questions financières

Date et heure : jeudi 2 juillet, 12 h 10-12 h 30.

Le Groupe de travail devrait prendre note des rapports établis par le secrétariat sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 et sur les contributions et les dépenses y afférentes, compte tenu des débats qui se seront déroulés au titre des précédents points de l'ordre du jour. Les délégations seront encouragées à informer le Groupe de travail des contributions financières qu'elles comptent verser.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

Rapport sur les contributions et les dépenses liées à la mise en œuvre du programme de travail au titre de la Convention pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/5)

7. Préparatifs de la septième session de la Réunion des Parties**(c) Adhésion des États extérieurs à la région de la Commission économique pour l'Europe**

Date et heure : jeudi 2 juillet, 12 h 30-13 heures.

Le Groupe de travail des Parties devrait examiner une note de la Guinée Bissau contenant une déclaration d'intention d'adhésion à la Convention. Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou prévu à cet égard.

Documentation

Notification de l'intention de la Guinée-Bissau d'adhérer à la Convention (ECE/MP.PP/WG.1/2020/12)

(e) Ordre du jour de la septième session de la Réunion des Parties

Date et heure : vendredi 3 juillet, 10 h 00-10 h 40.

Le Groupe de travail devrait examiner le projet d'éléments de l'ordre du jour provisoire de la septième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projets d'éléments de l'ordre du jour provisoire de la septième session de la Réunion des Parties à la Convention (ECE/MP.PP/WG.1/2020/10)

(f) Lieu de la septième session de la Réunion des Parties

Date et heure : vendredi 3 juillet, 10 h 40-11 heures.

Le Groupe de travail sera informé des questions relatives à l'organisation de la session.

8. Promotion des principes de la Convention dans les instances internationales

Date et heure : vendredi 3 juillet, 11 heures -11 h 40.

La Présidente de la séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales rendra compte sur le travail réalisé et plans concernant le sujet

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

Note by the Chair of the thematic session on public participation in international forums (AC/WGP 24/In f.4)

9. Questions diverses

Date et heure : vendredi 3 juillet, 11 h 40-11 h 45.

Les délégations qui souhaitent proposer l'examen de questions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.

10. Adoption des conclusions de la réunion

Date et heure : vendredi 3 juillet, 12 h 15-12 h 45²

La Présidente présentera le projet des conclusions des sessions ci-dessus tenues virtuellement.

Partie III: Organisation des travaux: des articles à considérer les 29 et 30 octobre à la réunion en personne

1. Adoption de l'ordre du jour

Date et heure : jeudi 29 octobre, 10 heures-10 h 10.

Le Groupe de travail des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) sera invité à adopter l'ordre du jour des sessions ci-dessous qui se tiendra en personne.

7. Préparatifs de la septième session de la Réunion des Parties

(a) Programme de travail futur

Date et heure : jeudi 29 octobre, 10 h 10 - 13 heures et 17 h 30 – 18 heures.

Le Groupe de travail devrait examiner: (a) le projet de note concernant un mécanisme de réaction rapide chargé de traiter les cas relevant du paragraphe 8 de l'article 3 de la Convention Aarhus ; et (b) les activités futures dans différents domaines de travail, de travail comme sur l'accès à l'information, participation du public au processus décisionnel, accès à la justice, la promotion de la Convention et de ses principes, le mécanisme d'examen du respect des dispositions, y compris aux activités futures dans le domaine, y compris les questions prioritaires pour la prochaine période intersessions. Enfin, le Groupe de travail devrait examiner le projet d'éléments du programme de travail pour 2022-2025.

Il est prévu d'achever ces projets de documents, le cas échéant, compte tenu des commentaires qui seront formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'ils soient soumis et approuvés à la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail des Parties, en vue de leur éventuelle adoption à la septième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet d'éléments du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/7)

Projet de note concernant un mécanisme de réaction rapide chargé de traiter les cas relevant du paragraphe 8 de l'article 3 de la Convention Aarhus (ECE/MP.PP/WG.1/2020/13)

Overview of major relevant mechanisms that cover, or may potentially cover, the rights of environmental defenders under other treaties and organizations (AC/WGP-24/Inf.7)

Accompanying document for the draft elements of the work programme for 2022–2025 (AC/WGP-24/Inf.11)

Note by the Chair of the Task Force on Access to Information (AC/WGP-24/Inf.1)

Note by the Chair of the Task Force on Public Participation in Decision-making (AC/WGP-24/Inf.2)

² Le projet des conclusions seront présentées par la présidence oralement. Il y aura ensuite une pause-café (11 h 45 - 12 h 15), au cours de laquelle sera établie la version définitive des projets de résultats, qui sera communiquée aux participants par courrier électronique après la réunion.

Note by the Chair of the Task Force on Access to Justice (AC/WGP-24/Inf.3)

Note by the Chair of the thematic session on public participation in international forums (AC/WGP-24/Inf.4)

3. Questions de fond

(a) Accès à la justice

Date et heure : jeudi 29 octobre, 15 heures - 17 h 30.

Une séance thématique sur l'accès à la justice se tiendront au titre de ce point de l'ordre du jour.

La séance thématique sur l'accès à la justice sera organisée sous la forme d'exposés, suivis d'un débat général. Les sujets de débats sont fondés sur la décision VI/3 (ECE/MP.PP/2017/2/Add.1), adoptée par la Réunion des Parties à la Convention à sa sixième session (Budva (Monténégro), 11-14 septembre 2017), et sur les principaux résultats des travaux de l'Équipe spéciale de l'accès à la justice. Le Groupe de travail sera invité à examiner le rôle des litiges d'intérêt public. Ce sujet permettra de discuter des réalisations et des obstacles concernant les questions clefs suivantes : i) la qualité pour agir ; ii) la portée des recours ; iii) les mécanismes d'assistance et les coûts ; iv) le respect des délais ; v) les recours ; et vi) la protection contre le harcèlement et les autres formes de représailles. Le Groupe de travail examinera également les synergies avec les activités pertinentes menées dans d'autres instances internationales et la coopération entre les ministères de l'environnement et les ministères de la justice. Des représentants des ministères de la justice, des juges, des représentants d'autres instances judiciaires et des juristes spécialisés dans la défense de l'intérêt public en matière d'environnement seront invités à participer à la séance. Le programme détaillé de la séance thématique sera affiché en temps voulu sur la page Web de la réunion.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

Provisional programme of the thematic session on access to justice (AC/WGP-24/Inf.5)

7. Préparatifs de la septième session de la Réunion des Parties (a continué)

(b) Programme de travail futur

Date et heure : vendredi 30 octobre, 10 heures - 10 h 45.

Le Groupe de travail devrait examiner le projet d'éléments du programme de travail pour 2022-2025. Il est prévu d'achever ce projet de document, le cas échéant, compte tenu des commentaires qui seront formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'ils soient soumis et approuvés à la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail des Parties, en vue de leur éventuelle adoption à la septième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet de plan stratégique pour 2022-2030 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/11)

Self-assessment of Parties regarding implementation of the Strategic Plan for 2015–2020 (AC/WGP-24/Inf.8)

Accompanying document for the draft Strategic Plan for 2022–2030 (AC/WGP-24/Inf.9)

(d) Arrangements financiers futurs

Date et heure : vendredi 30 octobre, 10 h 45 - 11 h 15.

Le Groupe de travail devrait examiner le projet d'éléments de possibles arrangements financiers au titre de la Convention. Il est prévu d'achever ce projet de document, le cas échéant, compte tenu des commentaires qui seront formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'ils soient soumis et approuvés à la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail des Parties, en vue de leur éventuelle adoption à la septième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet d'éléments de possibles arrangements financiers au titre de la Convention (ECE/MP.PP/WG.1/2020/8)

Accompanying document for the draft elements of possible financial arrangements under the Convention (AC/WGP-24/Inf.10)

(e) **Ordre du jour de la septième session de la Réunion des Parties**

Date et heure : vendredi 30 octobre, 11 h 15 - 12 heures.

Le Groupe de travail devrait examiner le projet d'éléments de l'ordre du jour provisoire de la septième session de la Réunion des Parties. Il est prévu d'achever ce projet de document, compte tenu des commentaires qui seront formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'il soit soumis et approuvé à la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail des Parties, en vue de son éventuelle adoption à la septième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projets d'éléments de l'ordre du jour provisoire de la septième session de la Réunion des Parties à la Convention (ECE/MP.PP/WG.1/2020/10)

8. Promotion des principes de la Convention dans les instances internationales

Date et heure : vendredi 30 octobre, 12 heures – 13 heures et 15 heures – 16 h 40.

Une séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales se tiendront au titre de ce point de l'ordre du jour. La séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales sera organisée sous la forme d'exposés, suivis d'un débat général. Les sujets retenus sont fondés sur la décision VI/4, adoptée par la Réunion des Parties à la Convention d'Aarhus à sa sixième session (Budva (Monténégro), 11-14 septembre 2017) et sur les résultats des précédentes séances thématiques. La séance sera axée sur la promotion des principes de la Convention dans les négociations commerciales internationales et dans les processus de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Elle portera également sur la communication d'informations pertinentes et actualisées sur les processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, sur la politique de participation des parties prenantes à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et sur les processus liés aux objectifs de développement durable. Le programme détaillé de la séance thématique sera affiché en temps voulu sur la page Web de la réunion.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

Provisional programme of the thematic session on the promotion of the principles of the Aarhus Convention in international forums (AC/WGP-24/Inf.6)

9. Questions diverses

Date et heure : vendredi 30 octobre, 16 h 40 – 16 h 45.

Les délégations qui souhaitent proposer l'examen de questions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.

10. Adoption des conclusions de la réunion

Date et heure : vendredi 30 octobre, 17 h 15 – 18 heures.³

Le Groupe de travail examinera et approuvera les conclusions de sa vingt-quatrième réunion composé des résultats des sessions virtuelles et en personne.

³ Pour offrir les mêmes possibilités aux délégations anglophones, francophones et russophones et pour économiser le papier, une liste des décisions et des conclusions de la réunion sera établie et projetée sur un écran avant la clôture de la réunion. Ces décisions et conclusions seront présentées par la présidence oralement, ce qui permettra l'interprétation. Il y aura ensuite une pause-café (16 h 45 - 17 h 15), au cours de laquelle sera établie la version définitive de la liste des décisions, qui sera communiquée aux participants par courrier électronique après la réunion.